

Questions orales

Monsieur le Président, j'invite tous mes collègues de cette Chambre et particulièrement les députés de l'Acadie à se joindre à moi pour rendre un hommage à la communauté acadienne de Sept-Îles à l'occasion de cet événement important.

QUESTIONS ORALES

[Traduction]

L'ENVIRONNEMENT

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, j'ai une question pour le ministre de l'Environnement.

Dans le document qu'il a publié la semaine dernière, le ministre dit: «Le problème du réchauffement de la planète présente un défi de taille [. . .] si nous attendons de connaître toutes les réponses, il sera peut-être trop tard.»

Pourtant, hier en Alberta, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources a déclaré que le gouvernement avait accepté d'abaisser les objectifs nationaux de réduction de la pollution atmosphérique et que, de plus, Ottawa n'avait pas l'intention de pénaliser les provinces produisant des quantités élevées de gaz responsables de l'effet de serre, comme le dioxyde de carbone.

Comment a-t-il pu accepter que le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources autorise une baisse des engagements et des objectifs de dépollution atmosphérique et, s'il l'a accepté, cela signifie-t-il que le gouvernement ne considère tout le processus de redéfinition de la politique environnementale de ce pays que comme un écran de fumée, un exercice de relations publiques?

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, le chef de l'opposition devrait lire plus attentivement le communiqué qui a été publié hier par le ministre fédéral de l'Énergie, des Mines et des Ressources.

La première chose qu'il doit noter dans ce communiqué, c'est que les ministres ont décidé que nous devons poursuivre, au niveau national et provincial, la réduction des émissions de CO₂ au moyen des mesures les plus rigoureuses possibles.

Ils ont également décidé que ce problème devait s'insérer dans un contexte international. Je suis tout à fait d'accord avec cela. Aucune solution définitive ne sera

proposée sans l'accord de tous ceux qui ont quelque chose à voir avec la pollution.

Le Canada ne renoncera pas à son rôle de leader dans ce domaine et le gouvernement reste convaincu que l'on ne doit pas écarter la possibilité d'aller jusqu'à prendre des engagements unilatéraux si cela peut faciliter l'adoption d'une convention internationale.

Le Canada est très sérieux et nous ne prendrons jamais d'engagement avant d'être sûrs qu'il sera respecté. Le Canada ne s'engage que lorsqu'il est sûr de son coup. La façon de procéder est de définir à l'avance les bons moyens de respecter un engagement.

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre sait que, en 1988, son gouvernement s'est engagé, au niveau international, à réduire de 20 p. 100, d'ici à l'an 2005, les émissions de gaz responsables de l'effet de serre, comme le dioxyde de carbone.

Cet engagement que le gouvernement a pris au niveau international tient-il toujours? Dans l'affirmative, comment arrivera-t-il à le respecter sans avoir d'objectifs de réduction de la pollution atmosphérique dans notre pays?

• (1420)

L'hon. Lucien Bouchard (ministre de l'Environnement): Monsieur le Président, lorsqu'il est question d'un sujet aussi important, il faut absolument éviter de déformer les faits. Le Canada n'a pris aucun engagement à la conférence de Toronto, et aucun autre pays n'a pris d'engagement de ce genre. Nous attendons toujours qu'un pays le fasse. C'est un engagement très sérieux, et nous le prendrons ensemble.

Comme vous le savez, il y aura une importante conférence internationale au Brésil en 1992. C'est à ce moment-là que le Canada jouera un rôle de chef de file en signant une convention internationale sur les changements climatiques.

[Français]

L'hon. Herb Gray (chef de l'opposition): Monsieur le Président, le ministre de l'Environnement semble être contredit, non seulement par le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources, mais aussi par le ministre des Finances.

La semaine dernière, le ministre de l'Environnement a déclaré à la télévision qu'il disposait, et je cite: «d'un engagement de crédits» par son gouvernement, pour son Plan vert. Et, pourtant, monsieur le Président, vendredi dernier, le ministre des Finances a déclaré devant cette Chambre que le montant des crédits n'avait pas encore été déterminé.